



**PRÉFET
DE LA LOIRE-
ATLANTIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction
départementale
des territoires et de la mer**

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Licence de pêche amateur aux filets et aux engins

Nantes, le 30/07/2021

Les personnes intéressées par l'obtention ou le renouvellement des licences de pêche amateur aux filets et aux engins sur le domaine public fluvial pour l'année 2022 sont invitées à adresser une demande écrite à la :

**DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DES TERRITOIRES ET DE LA MER
Service Eau, Environnement
Bureau Biodiversité
10 Boulevard Gaston Serpette
B.P. 53 606
44 036 NANTES CEDEX 1**

avant le 30 SEPTEMBRE 2021

Le demandeur devra préciser :

- ses nom, prénom, adresse et téléphone ;
- la zone de pêche concernée : LOIRE – ERDRE – CANAL de NANTES-à-BREST – SÈVRE NANTAISE – réservoir de VIOREAU – réservoir de la PROVOSTIÈRE ;
- le numéro du lot ou le lieu de pêche et le type de licence souhaités.

Formulaire de demande de licence Amateur aux engins et aux filets

sur <https://www.loire-atlantique.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement/Chasse-Peche/Peche-en-eau-douce>

**Préfecture de la Loire-Atlantique
Service régional de la communication interministérielle**

02 40 41 20 91 / 92
pref-communication@loire-atlantique.gouv.fr

1/1

6 quai Ceineray – BP 33515
44035 Nantes